

OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS SUR LE STATUT DES AESH : GAGNER NOS REVENDICATIONS

Le mardi 27 janvier dernier, suite à sa demande, l'intersyndicale (CGT Éduc'action, FSU, SUD, SNALC, CFDT et UNSA) a enfin été reçue par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture. Cette audience s'inscrit dans le cadre de la campagne lancée depuis mai 2025 pour l'accès à un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.

Si nos organisations ont été reçues c'est surtout grâce au combat mené depuis des années par ces personnels qui ont vu leurs conditions de travail se dégrader considérablement avec la mise en place des PIAL (fragmentation des emplois du temps, des lieux de travail, saupoudrage des accompagnements, gestion de profils d'élèves très complexes...), tous·tes étant maintenu·es dans des conditions salariales indignes du fait du temps incomplet imposé et d'une grille de salaire qui se tasse au fur et à mesure des années.

Depuis des années, la CGT Éduc'action n'a eu de cesse d'alerter sur la situation de ces personnels précaires, d'appeler à des journées de mobilisation et de grève, d'être à l'initiative d'actions dans de nombreuses villes pour porter les justes revendications des AESH et plus largement celles des conditions de l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Par ailleurs, les propos récents du ministre évoquant un « quasi-statut » ont semé la colère de ces personnels (et à juste titre) car c'est bien un véritable corps de fonctionnaire de catégorie B que les collègues AESH doivent obtenir pour une réelle reconnaissance de leurs missions.

C'est pourquoi, la campagne intersyndicale menée depuis mai 2026 a particulièrement insisté sur la précarité dans laquelle était maintenue ces personnels. D'ailleurs, ce combat dépasse largement les seul·es collègues AESH puisque la pétition lancée en ce sens a récolté plus de 101 000 signatures.

Grâce à cette mobilisation des personnels, mais également à la pression des parlementaires et des familles, les deux ministères se disent aujourd'hui prêts à ouvrir des négociations autour de la question du statut. **C'est la première fois qu'une telle annonce est faite.**

Suite à la Conférence Nationale du Handicap du 3 février, un calendrier de travail doit être proposé et des discussions sur l'impact d'un statut AESH seront menées avant, nous l'espérons, des annonces ministérielles à la prochaine CNH de juin prochain. Ceci n'est qu'une première étape et plein de points doivent encore être abordés (notamment la technicité et la pénibilité ou l'accès à ce corps), mais nous devons maintenir la pression pour amener le gouvernement à céder.

L'accès à un statut de fonctionnaire doit s'accompagner des revendications claires que la CGT Éduc'action porte depuis longtemps :

- Un temps complet à 24H d'accompagnement
- Une formation initiale et continue de qualité
- Une stabilisation sur les lieux d'exercice n'excédant pas une ou deux écoles ou établissements
- Une grille salariale de fonctionnaire de Catégorie B

La CGT Éduc'action restera vigilante et combattive lors de ces groupes de travail.

Il est temps que le ministère adresse un signal fort. Au-delà des paroles, il faut désormais des actes !

Montreuil, le 5 février 2026

